



Manuel des Services aux familles des militaires Europe (SFM(E))

# Bienvenue à Bruxelles



Chers nouveaux arrivants,

Nous vous souhaitons la bienvenue à Bruxelles. Nous espérons que les renseignements suivants vous permettront de vivre une transition en douceur vers votre nouvelle vie en Belgique.

Les Services aux familles des militaires Europe (SFM(E)) s'engagent à améliorer la qualité de vie des membres de sa communauté. En tant que nouvel arrivant, il se peut que vous vous sentiez parfois dépassé par la quantité d'information que vous recevez et par les nouvelles expériences que vous vivez au cours de votre adaptation. Si vous n'avez pas obtenu de réponse à vos préoccupations ou questions à la suite de votre lecture du présent guide, veuillez communiquer avec nous au [mfse.brussels@cfmws.com](mailto:mfse.brussels@cfmws.com).

Nous espérons que votre séjour en Belgique sera satisfaisant et que vous aurez l'occasion de profiter au maximum de votre expérience en Europe. Finalement, nous vous encourageons à participer aux activités et programmes que nous organisons pour nos membres et à nous faire part de vos expériences. Vous avez peut-être un talent particulier que vous pourriez présenter à la communauté ou vous pourriez transmettre aux jeunes vos connaissances dans un certain sport, passe-temps ou autre.

Pour de l'aide, veuillez nous contacter par courriel aux SFM(E) Bruxelles pour arranger une réunion des Teams: [mfse.brussels@cfmws.com](mailto:mfse.brussels@cfmws.com)

Veuillez passer nous voir au Centre des SMF(E) Bruxelles; nous serons heureux de vous rencontrer. Les heures d'ouverture du Centre sont **du lundi au jeudi, de 9 h à 15 h**.

Nous avons hâte de faire votre connaissance.

Sincères salutations,

L'équipe des SFM(E) Bruxelles

# Table des matières

Chapitre 1 - Salutations de l'équipe de la SFM(E) de Bruxelles _____	4
Chapitre 2 – Informations générales _____	5
Chapitre 3 - Urgence & Numéros de téléphone utiles _____	8
Chapitre 4 - Les jour fériés en Belgique : _____	9
Chapitre 5 - Logement _____	10
Chapitre 6 – Les communes _____	13
Chapitre 7 - Transport _____	16
Chapitre 8 - Éducation _____	23
Chapitre 9 – Emploi des conjoints _____	28
Chapitre 10 — Animaux de compagnie _____	30
Chapitre 11 – Services bancaires _____	33
Chapitre 12 - Médical et dentaire _____	34
Chapitre 13 – Service postal _____	37
Chapitre 14 – Documents importants avant de déménager _____	39
Chapitre 15 – Explorer Bruxelles _____	40
Chapitre 16 - Récréation et loisirs _____	41
Chapitre 17 — Sécurité personnelle _____	42
Chapitre 18 — Divers _____	45
Annex A – Adresses utiles _____	47
Annexe B - Communes _____	49

**AVERTISSEMENT :** Comme les règles et les règlements changent fréquemment, assurez-vous de faire vos propres recherches et de consulter les ressources fournies pour obtenir les informations les plus récentes avant de faire des suppositions ou de vous fier uniquement aux informations fournies dans le présent document. Ce document est un guide et non une source définitive pour les politiques et procédures les plus récentes. Nous vous remercions de votre coopération et de l'attention que vous portez à cette question.

# Chapitre 1 - Salutations de l'équipe de la SFM(E) de Bruxelles

Les SFM(E)-Bruxelles sont le cœur de la communauté du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes à Bruxelles. Ils sont ici pour fournir des programmes et services pertinents aux familles des FAC à Bruxelles. Les SFM(E)-Bruxelles ont plusieurs ressources utiles pour améliorer votre qualité de vie et aussi vous aider à profiter de votre séjour en Belgique.

Les services des SFM(E) : Les SFM(E) sont là pour vous aider à vivre la transition vers votre nouvelle communauté. Les programmes des SFM(E) comprennent notamment :

- Services de travailleurs sociaux
- Envois de bricolages pour enfants
- Programme de préparation à l'emploi des jeunes
- Services de soutien à la séparation et à la réunion des familles
- Service d'aide à la garde d'enfants en cas d'urgence et de répit
- Formation dans la langue du pays d'accueil
- Ateliers virtuels via diverses plateformes, notamment des forums virtuels sur les voyages et des sujets liés à la santé et au bien-être
- Cours en ligne « Seul à la maison »
- Cours de gardiennage d'enfants
- Les compagnons d'aventure

Si vous avez des questions au sujet des SFM(E)-Bruxelles, voici nos coordonnées, ci-dessous :

**Courriel :** [mfse.brussels@cfmws.com](mailto:mfse.brussels@cfmws.com)

**Téléphone :** 011-32-2-210-9297 (du Canada)

02/210-9297 (local)

**Site Web des Services de bien-être et morale des Forces canadiennes:**

<https://sbmfc.ca/europe/emplacements/belgique/bruxelles>

**YouTube :** [CFMWS Europe](#) | [SBMFC Europe - YouTube](#)

**La Ligne d'information pour les familles: 00 800 77 11 77 22 (numéro gratuit en Europe)**

La Ligne d'information pour les familles (LIF) est un service téléphonique gratuit et bilingue pour les membres des FAC et leurs familles, conçu pour fournir des informations précises et en temps opportun ainsi que du réconfort, du soutien et des références à d'autres ressources si nécessaires.

Les conseillers de la ligne d'information pour les familles sont des professionnels expérimentés et attentionnés, familiers avec les politiques et procédures opérationnelles. Cette ligne est ouverte 24 heures par jours / 7 jours par semaine.

**Programme d'aide aux membres des FC :** Les militaires et leurs familles peuvent également contacter le programme d'assistance aux membres de la CAF au +1 800 268 7708. Il s'agit d'un service volontaire et confidentiel qui permet aux appelants de parler à un conseiller professionnel et qui est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an. Veuillez noter que les numéros gratuits canadiens ne sont pas gratuits lorsque vous appelez d'un autre pays, mais le Programme d'assistance aux membres de la CAF accepte également les appels à frais virés au +1 613 941 5842.

## **Chapitre 2 – Informations générales**

### **Introduction**

Une multitude d'informations sont à votre disposition pour vous accompagner lors de votre installation à Bruxelles. L'information que vous trouverez dans ce guide est conçue pour répondre à vos questions initiales en ce qui concerne votre déménagement à Bruxelles.

## **Organisation**

La délégation conjointe canadienne au sein de l'OTAN est composée d'une section politique, dirigée par les Affaires mondiales Canada (AMC) et une section militaire, dirigée par le représentant militaire canadien (CANMILREP). La délégation représente le Canada au Conseil de l'Atlantique Nord et auprès d'autres instances décisionnelles de l'Alliance.

Pour des raisons administratives liées au déménagement, le représentant militaire adjoint (D/MILREP) est responsable de tous les militaires des Forces canadiennes assignés au Quartier général de l'OTAN (QG de l'OTAN) à Bruxelles, incluant ceux de la délégation, ceux travaillant pour l'État-major militaire international (IMS) ou autres agences de l'OTAN et tous les étudiants de l'École d'État-Major belge.

Pour des raisons de sélection et de travail, la chaîne de commandement des militaires travaillant pour l'État-major militaire international (IMS) ou les différentes organisations de l'OTAN relève de l'officier commandant de l'IMS, tandis que le personnel de la délégation est sous la direction du représentant militaire adjoint.

Votre statut : Veuillez-vous adresser à votre chef de département.

## **Privilèges américains**

Les membres des FAC ont accès aux ressources et aux installations américaines en Belgique, y compris le « PX » et le « Commissary » qui sont situés à Chièvres (près de Mons), à plus ou moins 1 heure de voiture. Il existe deux garnisons militaires américaines dans la région de Bruxelles. L'une possède des installations sportives, un service de garde d'enfants (à des heures flexibles) et un petit magasin. L'autre possède des installations médicales. Pour accéder à ces installations et ressources, les membres des FAC doivent soumettre une demande de laissez-passer pour les installations américaines (*U.S. installation access pass*) ainsi qu'une demande de carte privilège de l'armée américaine en Europe (*U.S. Army in*

*Europe privilege*) et une carte d'identité. Ces demandes de cartes seront traitées après votre arrivée en Belgique.

### **Langues de travail**

Les langues officielles de la Belgique sont le néerlandais, le français et l'allemand. Cependant, à Bruxelles, le français est plus courant. Les langues de travail au sein du QG de l'OTAN sont le français et l'anglais, bien que presque toutes les affaires sont menées en anglais. À l'intérieur de la délégation canadienne, l'anglais et le français sont utilisés de manière interchangeable.

### **Programmes de soutien du personnel (PSP) en Europe**

Les PSP soutiennent l'efficacité opérationnelle des Forces armées canadiennes en Europe. Ils contribuent à la cohésion et le bon moral au sein des unités en s'assurant que les membres des Forces armées canadiennes et leurs familles aient accès à des programmes de soutien personnel de même niveau que ceux qui leur sont normalement offerts au Canada et qu'exige la tradition militaire. Bruxelles est supporté par un coordinateur des PSP situé aux SFM(E)-Bruxelles. Vous pouvez contacter le coordinateur des PSP au : +32 (0)768 9293 ou [psp.brussels@cfmws.com](mailto:psp.brussels@cfmws.com).

De plus amples renseignements peuvent être trouvés sur le site web suivant :

<https://sbmfc.ca/europe/emplacements/belgique/bruxelles/services-des-bsp>

### **Informations sur Bruxelles**

Il existe une grande communauté d'expatriés à Bruxelles et donc aussi plusieurs ressources en ligne pour accéder à de l'information. Vous trouverez ci-dessous une liste de quelques sites Web qui peuvent fournir des renseignements additionnels au sujet de la vie à Bruxelles :

<https://www.bruxelles.be/>

<https://www.brussellife.be/>

<http://www.linternaute.com/voyage/belgique/bruxelles>

Groupe Facebook pour les conjoint(e)s de militaires canadiens en HORCAN

Europe : *OUTCAN Spouses of Canadian Military Europe*

<https://www.facebook.com/groups/373862572749400>

## Chapitre 3 - Urgence & Numéros de téléphone utiles

### NUMÉROS D'URGENCE EN BELGIQUE

---

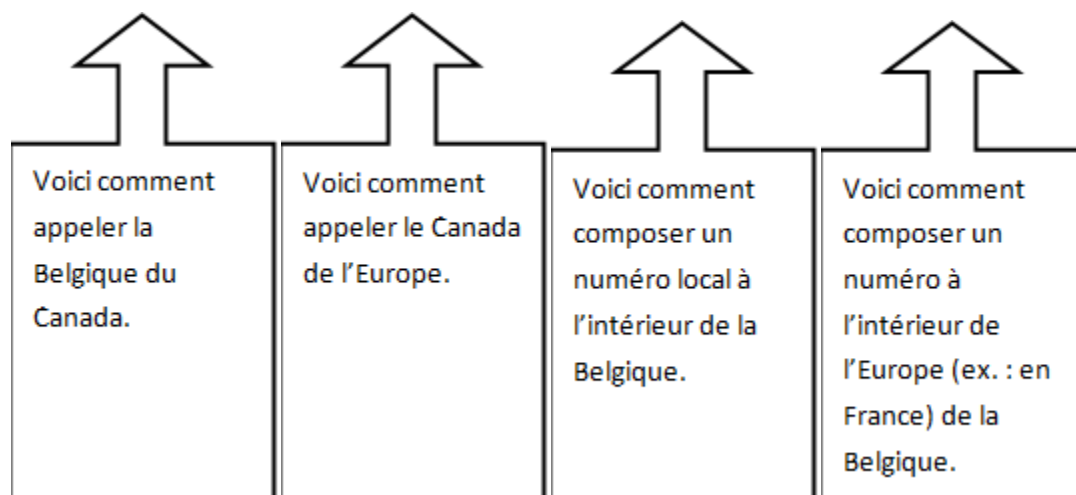
Police	101
Ambulance et pompiers	112
Opérateur/Assistance générale	7111
Centre antipoison	+32 (0)7 024 5245
Vétérinaire de garde local	+32 (0)2 644 2424
Officier de garde de la délégation canadienne	+32 (0)4 765 85 877
Ambassade du Canada en Belgique	+32 (0)2 741 0611
SFM(E) Bruxelles	+32 (0)2 210 9292
Services locaux de santé mentale	+32 (0)2 648 4014 (French: 107)
Travailleur social	<a href="mailto:MFSsocialwork@cfmws.com">MFSsocialwork@cfmws.com</a>
Aumônier Maj. George Helou (Belgium/France/Germany/Luxembourg /Netherlands/Spain)	+32 (0) 492 72 26 86
Aumônier Lt(N) Warren Clapham Estonia/Latvia/Lithuania/Norway/Swede n/UK/Poland	+44 (0) 7870 641 587
Aumôniere Megan Jones Austria/Italy/Romania/Turkey	+39 (0) 335 158 0472

Conseils aux voyageurs	<a href="https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements">https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements</a>
------------------------	---

Les numéros de téléphone en Belgique ont six ou sept chiffres précédés par un indicatif régional de 3 chiffres. Si vous souhaitez appeler de la Belgique dans un autre pays d'Europe, l'indicatif du pays doit être ajouté au début du numéro. Pour appeler de la Belgique en Amérique du Nord, un code international doit être placé avant l'indicatif du pays.

Voir les exemples ci-dessous:

011.32.65.12.3456	001(613).123.4567	065.12.3456	0033.65.12.3456
-------------------	-------------------	-------------	-----------------



## Chapitre 4 - Les jour fériés en Belgique :

1 janvier	Jour de l'an
Variable (avril)	Lundi de Pâques
1 mai	Fête du Travail
Variable (mai)	Jeudi de l'Ascension
Variable (juin)	Lundi de Pentecôte
21 juillet	Fête nationale de Belgique

August 15	Assomption
1 novembre	Toussaint
11 novembre	Armistice 1918
25 decembre	Noël

## Chapitre 5 - Logement

### **Voyage de recherche d'un domicile**

Vous allez entreprendre un voyage de recherche de domicile (VRD) dans le but de trouver un logement approprié dans la région de Bruxelles (location privée, non meublée). La section administrative de la délégation canadienne est largement responsable de fournir le support et la coordination nécessaire pour rendre tout cela possible. Votre salle des rapports (*OR*) et l'ambassade se chargeront de vous guider en ce qui concerne les particularités de votre VRD.

### **Régions de logements de Bruxelles**

La Région de Bruxelles-Capitale est à peu près de la même taille qu'Ottawa. Il est utile de savoir que la ville est divisée en commune et que chacune possède son propre code postal. La ville a un vaste réseau de métro/tram/autobus qui traverse toutes les communes. Chaque commune a, cependant, ses particularités, comme des sacs différents pour la collecte des déchets.

Les communes suivantes font partie de la zone d'habitation de Bruxelles. La carte ci-dessous présente les communes et leurs codes postaux, faisant partie de la zone désignée.

1000 Bruxelles	1030 Schaerbeek
1040 Etterbeek	1050 Ixelles
1140 Evere	1150 Woluwe-Saint-Pierre
1160 Auderghem	1170 Watermael-Boitsfort

1180 Uccle	1200 Woluwe-Saint-Lambert
1210 Saint-Josse	1800 Vilvoorde
1820 Steenokkerzeel	1830 Machelen
1930 Zaventem	1933 Sterrebeek
1950 Kraainem	1970 Wezembeek-Oppem
3070 Kortenberg	3080 Tervuren



### Conseils/suggestions

*\*Si vous vivez à l'est de la frontière Bruxelles/Flandres, les systèmes d'autobus de ces régions sont séparés et nécessitent des cartes d'autobus différentes.*

*\*Planifiez des trajets à bicyclette à partir de propriétés envisagées, à Bruxelles, utiliser sa bicyclette est souvent plus vite que conduire sa voiture.*

*\*Ne vous fixez pas trop sur des communes spécifiques, recherchez plutôt les emplacements du métro, trams et autobus.*

*\*Si vous planifiez envoyer vos enfants à l'école en autobus, appelez l'école pour avoir une estimation du temps que prendra l'autobus à partir de votre adresse.*

*Selon l'emplacement de l'école et de votre maison, le temps de transport peut être plus de 45-60 minutes.*

### **Sites pour les logements de location**

Voici une liste de sites web qui peuvent vous fournir des renseignements additionnels au sujet de la location immobilière à Bruxelles :

**IMMOWEB :**      <https://www.immoweb.be/fr/immo/a-louer>

**IMMOVLAN :**      <https://immo.vlan.be/>

**CENTURY 21 :**      <https://www.century21.be/fr/index>

### **Installations et appareils**

En Belgique, les immeubles sont habituellement loués sans luminaires, rideaux, électroménagers de cuisine, machine à laver, sécheuse, ou adoucisseur d'eau (l'eau en Belgique est extrêmement dure). Lorsque vous visitez des loyers, assurez-vous d'avoir une réponse claire de votre agent immobilier en ce qui concerne ce qui est inclus avec le loyer.

*\* Les appareils européens sont souvent plus petits que les appareils nord-américains. Il est avisé de mesurer la taille de votre four pour vous assurer que vos casseroles, plats et cocottes y entreront. Dans le cas où vos articles seraient trop gros, vous pourriez envisager de les laisser en entreposage pour la durée de votre séjour en Europe. De plus, les surfaces de cuisson peuvent varier (gaz, induction, électrique). Si votre maison est équipée d'une surface de cuisson à induction, assurez-vous que vos casseroles et poêles sont compatibles.*

### **Les appareils**

Des articles ménagers et appareils additionnels peuvent être nécessaires — certains de ces frais sont couverts. Une liste des articles approuvés par le

directeur de rémunération et avantages sociaux (Administration) vous sera fournie lors de votre voyage de recherche d'un domicile. Afin d'assurer que vous êtes admissible pour un remboursement, envoyez toutes vos questions à la section administrative **avant** de faire tout achat.

### **Courant européen**

Il est important de se souvenir du fait que l'électricité en Europe est généralement de 50 hertz et 220 volts. Notez que les appareils, minuteries et/ou horloges électriques peuvent ne pas fonctionner correctement, lorsque branchés sur un courant transformé. N'apportez pas un protecteur de surtension pour ordinateur de 110V, puisqu'il peut déclencher votre disjoncteur électrique — vous seriez mieux d'acheter une barre d'alimentation de 220 volts en Belgique. Tout objet avec une pile rechargeable (p.ex. un téléphone portable) peut être branché au courant européen avec un adaptateur sans l'utilisation d'un transformateur. Dans ce cas, la source du courant recharge la pile et ne fournit pas de courant directement à l'appareil.

## **Chapitre 6 – Les communes**

Pour une description de chaque commune et un lien vers leur site web, veuillez consulter l'Annexe B.

Chaque région a une Maison Communale/Gemeentehuis (semblable à un Hôtel de Ville) où vous pouvez obtenir des informations qui sont particulières à votre commune, telle que : les infos sur les parcs de recyclage, la gestion et l'horaire de la collection de déchets et le transport, incluant le cyclisme et la conduite à Bruxelles.

## **Inscription dans votre commune**

Si vous arrivez à Bruxelles avec un passeport spécial (vert), vous devez vous inscrire auprès de votre commune. Si vous arrivez à Bruxelles avec un passeport diplomatique (rouge), vous n'êtes pas requis de vous inscrire auprès de la commune. *Par contre, si vous décidez que vous voulez tirer avantage des titres-services locaux (voir ci-dessous) vous devez voir votre commune pour obtenir un numéro national.*

## **Titres-services (programme de service de ménage)**

Les Titres Services sont un service de nettoyage abordable où vous achetez des bons d'une valeur de dix euros chacun, pour une heure de service. Un bon = une heure de service. Si vous souhaitez utiliser ces services, vous devez obtenir une clé digitale fournie par votre commune.

Pluxee est la société chargée de l'émission des titres-services en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie. Consultez le site web des titres-services de votre région (chaque commune appartient à l'une de ces trois régions) pour trouver le distributeur de titres-services qui vous convient.

**Brussels:**            <https://www.titre-service.brussels/>

**Flanders:**           <https://titres-services.flandre.be/>

**Wallonie:**            <https://titres-services.wallonie.be/>

## **Dimanche et jours fériés**

Gardez à l'esprit que la plupart des communes ne permettent pas de tondre le gazon ou de faire beaucoup de bruit un dimanche ou un jour férié. Faire sécher le linge dehors peut aussi être interdit. Demandez à vos voisins puisque chaque région est différente.

## Services de communication

Voici une liste de quelques fournisseurs de services belges. Il est recommandé de vérifier que le fournisseur choisi offre bien les services dans votre commune.

**PROXIMUS :** [https://www.proximus.be/fr/id\\_personal/particuliers.html](https://www.proximus.be/fr/id_personal/particuliers.html)

**TELENET :** <https://www2.telenet.be/fr/>

**ORANGE:** <https://www.orange.be/fr>

**VOO :** <https://www.voo.be/fr>

**SCARLET :** <https://www.scarlet.be>

## Gestion de déchets

Chaque commune a des directives spécifiques concernant comment et quoi recycler. Les préposés à la gestion des déchets appliquent strictement les directives d'élimination et d'utilisation appropriée des sacs. Vous devez acheter des sacs spécifiques à ordures, de recyclage et de compost à la commune. Ces sacs peuvent aussi être achetés dans les épiceries et les dépanneurs de votre commune. Plusieurs communes (Wezembeek-Oppem, Kraainem et Tervuren) vous obligent à acheter des sacs à ordures et sacs de recyclage plus chers. Ceux-ci peuvent vous être remboursés, s'il vous plaît confirmer avec la section administrative.

Pour plus d'informations sur le recyclage, consultez le tableau ci-dessous :

	<b>Ville de Bruxelles</b>	<b>Interza</b>
Zone desservie :	Toutes les communes de la ville de Bruxelles	Kraainem, Wezembeek-Oppem, Tervuren
Plus d'information :	<a href="https://www.brussels.be/waste">https://www.brussels.be/waste</a> <a href="https://www.arp-gan.be/en/sorting.html">https://www.arp-gan.be/en/sorting.html</a>	<a href="https://www.incovo-interza.be/fr">https://www.incovo-interza.be/fr</a>
Ce qui est collecté :	Déchets, recyclage et compost.	Déchets, recyclage, compost et verre.

	<p><b>Le verre :</b> Le verre n'est pas recyclé par les services qui collectent les déchets. Il doit être déposé dans les conteneurs de recyclage pour le verre (appelés « bulles ») disséminés dans votre commune.</p> <p><b>Pour trouver les lieux de dépôt dans votre quartier, cliquez ici :</b>  <a href="https://www.arp-gan.be/fr/bulles-verre-et-proxy-chimik">https://www.arp-gan.be/fr/bulles-verre-et-proxy-chimik</a></p>	<p>Vous devez acheter un composteur noir Interza et un autocollant annuel pour que le compost soit collecté :</p> <p><a href="https://www.incovo-interza.be/fr/commander-et-r%C3%A9server">https://www.incovo-interza.be/fr/commander-et-r%C3%A9server</a></p> <p>Des sacs spéciaux doivent être utilisés pour la collecte des déchets et peuvent être achetés dans les magasins de votre commune en s'adressant à la caissière.</p>
--	---	--

## Chapitre 7 - Transport

### **Conduire en Belgique**

La plupart des règles de base de la conduite en Belgique sont très similaires à celles du reste de l'Europe. Les panneaux de signalisation sont en néerlandais ou en français.

Le Code de la route décrit les droits et obligations des usagers de la route sur la voie publique. [On s'attend à ce que tous les usagers de la route connaissent et appliquent ce code de la route.](#) Un usager de la route est une personne qui utilise la voie publique comme conducteur ou piéton. Le conducteur d'un véhicule ferroviaire doit se conformer aux règlements spécifiques de son entreprise de transport, **il a donc toujours la priorité.** Une route publique est une route mise à la disposition des usagers de la route. Ceci s'applique également aux routes privées lorsque celles-ci sont utilisées avec la permission du propriétaire. **Lorsque**

**vous conduisez, vous DEVEZ laisser la place aux tramways et aux passagers qui y montent et en descendent.** Dégagez les lignes de tramway le plus rapidement possible et soyez prudent, surtout lorsque vous conduisez à Bruxelles, où il y a beaucoup de tramways.

Vous trouverez ici l'intégralité des règles et règlements de conduite : [mobilite.belgium.be/fr/route/conduire/code-de-la-route-violations-et-sanctions](https://mobilite.belgium.be/fr/route/conduire/code-de-la-route-violations-et-sanctions)

### Panneaux de signalisation

Les indications routières ci-dessous se limitent aux informations jugées immédiatement nécessaires à la conduite. Vous aurez des informations plus détaillées au sujet du transport et la conduite à Bruxelles dans les pages suivantes.

Règles de circulation : <https://rijbewijs-online.be/fr/belgique>

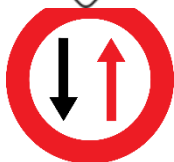
Testez vos connaissances théoriques du Code de la route avec un examen pratique ici : <https://www.permisdeconduire-online.be/>



**PRIORITÉ** : Avis pour les intersections non protégées à venir, la priorité est cédée aux voitures venant de la droite. En cas de doute, céder aux rues de la droite, puisque les panneaux d'arrêt ne sont pas communs à Bruxelles. \* *Veillez porter particulièrement attention à cette règle, puisqu'elle est la différence de conduite la moins instinctive pour les Canadiens.*



**VOIE PRIORITÉ** : Vous avez la priorité.



**PASSAGE ÉTROIT – CÉDEZ LE PASSAGE** : Sur ce panneau, la flèche rouge vous concerne et vous oblige à céder le passage aux conducteurs venant en sens inverse.



**ROND-POINT** : Cédez le passage aux voitures À L'INTÉRIEUR du rond-point.



**LIGNE DE TRIANGLES BLANCS** : Situé aux intersections, ceci vous indique que vous devez céder le passage.

*\* S'il n'y a pas de panneaux de signalisation ou de ligne de triangles blanc au sol indiquant la priorité, vous devez céder le passage aux chauffeurs venant de votre droite, mais vous avez la priorité sur les chauffeurs venant de votre gauche.*

## Stationnement



**STATIONNEMENT PERMIS** : Stationnement gratuit.

**STATIONNEMENT PERMIS AVEC LE DISQUE DE STATIONNEMENT** : Votre voiture de location devra être équipée d'un petit disque bleu pour le stationnement. Lorsque vous vous stationnez dans une zone dans laquelle un disque de stationnement est nécessaire, réglez l'heure sur le disque à la demi-heure **suivante** le plus près. Vous aurez donc le stationnement gratuit à partir de cette heure, pour la durée indiquée.

*\* Si vous désirez stationner votre auto dehors dans la rue, vous devrez possiblement enregistrer votre voiture au sein de votre commune.*

## Propriété

**Lorsqu'un membre apporte une voiture du Canada, elle doit être enregistrée au nom du membre, et non au nom de son ou sa conjoint(e).** Si le véhicule n'est pas au nom du membre, vous devrez faire le changement avant de quitter le Canada. Si ce n'est pas fait, le membre ne pourra pas obtenir d'enregistrement, car la loi belge exige que le membre soit propriétaire du véhicule, puisque c'est le membre qui est employé par l'OTAN/l'Ambassade et donc bénéficie des privilèges.

## **Contrôle Technique (CT)**

Tout véhicule de quatre ans ou plus (acheté en Belgique ou importé de l'Amérique du Nord) doit subir une inspection de CT. L'un des éléments les plus critiques de cette inspection est l'inspection de la rouille. Il est beaucoup moins coûteux de faire réparer des zones rouillées au Canada, il est donc suggéré que vous fassiez une inspection approfondie du véhicule avant de quitter le Canada. Le coût d'un CT dépend de la taille et de l'âge de votre véhicule et se tient généralement entre 30-70 €. À la fin du CT on vous donnera un « Certificat de visite », qui contiendra les résultats de l'inspection. Plus d'informations ici : <https://www.controle-technique.be/>

## **Exigences applicables aux véhicules**

Si votre véhicule a plus de 4 ans, il est possible qu'on exige que vous lui apportiez des modifications comme l'ajout d'un feu antibrouillard arrière. Le garage ("Auto Shop") de la garnison de l'Armée américaine, le Carrefour, CORA, Auto 5 et le garage PX ont ces articles disponibles. Gardez les reçus de ces achats, car vous pourrez être remboursé selon les directives de relocation.

Lorsque vous conduisez en Belgique, vous êtes tenus par la loi d'avoir à tout moment les objets suivants dans votre voiture :

- Extincteur de feu
- Triangle d'avertissement (Les SFM(E) vous fourniront cet article à votre arrivée)
- Veste réflectrice de sécurité (Les SFM(E) vous fourniront cet article à votre arrivée)
- Trousse de premiers soins (Les SFM(E) vous fourniront cet article à votre arrivée)

## Réception de votre véhicule

Rappelez-vous que le moteur de votre voiture est resté grandement inutilisé lors de son voyage terrestre/maritime d'un mois ou plus. Avant de redémarrer votre voiture à la réception, assurez-vous de vérifier les niveaux de liquide et d'avoir en mains un manomètre afin de vérifier aussi la pression des pneus. Conduisez relativement lentement pendant les 10 premiers kilomètres environ et gardez à l'esprit que les freins à disque peuvent initialement vous donner une sensation inégale au freinage, les parties des disques non couvertes par les plaquettes de frein pouvant avoir été affectées par l'air salé du trajet en mer.

## Permis de conduire

Ceux qui ont une carte d'identité diplomatique/consulaire belge **peuvent** conduire sur les routes belges avec un permis canadien valide. Voir le tableau ci-dessous pour les licences incluses.

	<b>À l'intérieur de la Belgique</b>	<b>À l'extérieur de la Belgique</b>
Plaques diplomatiques (personnel de la délégation)	Permis de conduire canadien valide	Permis de conduire international
État-major militaire international & personnel de soutien avec permis de : ON, QC, AB, NB	Permis de conduire canadien valide	Permis de conduire international
État-major militaire international & personnel de soutien avec permis de : BC, SK, MB, PE, NS, NL, YT, NU, NT	Permis de conduire international	Permis de conduire international

Pour plus d'informations, visitez le site web suivant :

<https://www.caa.ca/fr/services/voyages/permis-de-conduire-international/>

*\* Vous devez conserver votre permis canadien pour toute la durée de votre séjour. Si vous laissez expirer votre permis, vous devrez peut-être repasser l'examen complet du conducteur à votre retour au Canada.*

### **Services d'autopartage**

Certains Canadiens ont décidé d'utiliser le système de transport en commun à Bruxelles et de laisser leur voiture au Canada. Les compagnies d'autopartage fournissent un service abordable et pratique qui complète le système de transport en commun. Ci-dessous sont quelques compagnies d'autopartage qui opèrent dans la région :

**Cambio Car :**      <https://www.cambio.be/en-bxl>

**Poppy :**            <https://poppy.be/fr>

**Zen Car :**            <https://www.zencar.eu/> (voitures électriques)

**Zipcar :**             <http://www.zipcar.be/>

### **Trajet domicile-travail (vélo, scooter, cyclomoteur)**

Plusieurs personnes à Bruxelles choisissent d'aller au travail à vélo au lieu de conduire ou d'utiliser les transports publics, puisque c'est plus rapide. Il est conseillé de prendre en considération comment vous allez planifier votre trajet au travail et de vérifier les différents trajets possibles à partir des maisons que vous visiterez.

*\* Il est aussi recommandé de penser à comment vous planifiez aller au travail à partir de votre hôtel, pendant l'attente de votre livraison maritime. Si vous préférez y aller à vélo, vous pouvez amener un vélo avec vous. Par contre, l'espace alloué à un vélo dans la soute à bagages est limitée. Contactez votre ligne*

*aérienne concernant leurs politiques précises de transport et informez-vous de l'espace disponible. Tous frais encourus ne seront pas remboursés.*

## **À vélo**

Vous trouverez ci-dessous des informations utiles sur le Code de la route, les itinéraires et la sécurité des cyclistes à Bruxelles et en Belgique.

<https://www.expatica.com/be/living/transportation/cycling-in-brussels-102862/#rules>

<https://www.brussels.be/velo>

<https://bikeexperience.brussels/>

## **Transport en commun**

Vous souhaiteriez peut-être vous familiariser avec les options de transport vers les maisons que vous allez visiter. Consultez le lien suivant pour obtenir des informations supplémentaires sur l'utilisation des transports en commun à Bruxelles.

**BXL Mobilité** : <https://www.bruxelles.be/transports-en-commun>

## **Les trains**

### **La Société nationale des chemins de fer belges (SNCB)**

La Société nationale des chemins de fer belges parcourt tout le pays et quelques pays voisins. Les trois principales gares de Bruxelles sont :

- Bruxelles-Nord (Gare de Bruxelles Nord / Noordstation)
- Bruxelles-Central (Gare Centrale / Centraalstation)
- Bruxelles-Midi (Gare Du Midi / Zuidstation)

Pour plus d'informations sur les différentes lignes, passes et tarifs, visitez le site web suivant : <https://www.belgianrail.be/fr/home.aspx>

<https://www.belgianrail.be/fr>

### **Trains internationaux**

Il existe quatre lignes ferroviaires principales offrant le service international à haute vitesse :

**Eurostar** <https://www.eurostar.com/be-fr>

**ICE** <https://int.bahn.de/fr>

**TGV** <https://www.sncf-connect.com/>

*\*Tous les trains internationaux partent de Bruxelles-Midi (Gare Du Midi / Zuidstation). Il est recommandé de n'utiliser que la station Midi de Bruxelles dans ce cas, pour des raisons de sécurité.*

## **Chapitre 8 - Éducation**

### **Introduction**

Bruxelles offre plusieurs choix pour l'éducation de vos enfants dans une variété de langues. Avec différentes catégories (communautaire, catholique, Montessori, privé) et l'enseignement en français ou en néerlandais, beaucoup de familles sont heureuses avec la qualité des écoles belges. Une variété d'écoles internationales avec des curriculums en français ou en anglais sont aussi chaudement recommandées (d'autres langues sont disponibles sur demande).

Il est de votre responsabilité d'inscrire vos enfants pour l'école et de vous assurer de faire les arrangements nécessaires pour effectuer les paiements.

Veillez noter que la division Gestion de l'éducation des enfants est responsable de tout ce qui concerne l'éducation.

## **Gestion de l'éducation des enfants (GEE)**

### GEE EUROPE

La GEE Europe gère les programmes de rémunération et d'avantages sociaux liés à l'éducation. La GEE gère le paiement des frais de scolarité. La GEE facilite également l'accès aux indemnités d'études, comme les indemnités pour le tutorat, les déplacements pour réunion de famille, les programmes d'éducation spécialisée, l'indemnité pour logement postsecondaire, etc.

Si vous avez des questions pour la GEE Europe, si vous avez besoin d'aide concernant vos indemnités et demandes de réclamation, ou si vous désirez obtenir une liste à jour des écoles approuvées en Europe, écrivez à l'équipe à l'adresse suivante : [P-SFK.76ECEM@forces.gc.ca](mailto:P-SFK.76ECEM@forces.gc.ca).

### GEE CANADA

L'équipe de la GEE d'Ottawa offre des services d'orientation pédagogique à toutes les familles de membres des Forces armées canadiennes servant à l'extérieur du Canada. Les conseillers en orientation de la GEE peuvent donner de la rétroaction sur l'enseignement au poste, les cours d'apprentissage en ligne, les exigences concernant l'obtention du diplôme d'études secondaires et l'éducation spécialisée.

Il peut être difficile de comprendre et d'appliquer les politiques relatives à la gestion de l'éducation des enfants.

L'équipe de la GEE Europe et l'équipe de la GEE d'Ottawa peuvent toutes deux aider vos enfants dans leur parcours scolaire. Pour discuter avec un conseiller en orientation des possibilités d'éducation qui s'offrent à vous, écrivez à l'équipe à l'adresse suivante : [CEMGEE@forces.gc.ca](mailto:CEMGEE@forces.gc.ca).

Veillez consulter le site Web de la GEE aux adresses suivantes :

[Gestion de l'éducation des enfants – Canada.ca](http://Gestion%20de%20l%27%C3%A9ducation%20des%20enfants%20-%20Canada.ca)

## **Curriculum**

Les écoles belges ressemblent aux écoles canadiennes en ce qui concerne l'approche psychologique. De plus, les écoles sont divisées de façon similaire à celles de l'Ontario, avec les écoles primaires de 6 à 13 ans et l'école secondaire de 14 à 18 ans. Le curriculum belge couvre toutefois des sujets qui peuvent différer de ceux du Canada, et la charge de travail imposée aux étudiants est considérée comme plus élevée que celle des écoles canadiennes.

Selon la commune dans laquelle vous vivrez, les cours seront donnés en néerlandais ou en français. À partir de la troisième année, le néerlandais ou le français est enseigné comme deuxième langue. En revanche, les enfants du personnel de l'OTAN ou de l'ambassade qui fréquentent une école française peuvent être dispensés d'étudier le néerlandais.

Pour les étudiants au secondaire, surtout pour ceux qui sont dans leurs dernières années d'étude, gardez à l'esprit les exigences des universités canadiennes lors de votre sélection d'une école secondaire.

Veillez noter que le mercredi, les écoles de la région ainsi que certaines écoles internationales élémentaires terminent à 12 h, offrant aux enfants un après-midi libre.

*\* Les écoles communautaires peuvent avoir des listes d'attentes et il n'y a pas de garantie que vous aurez une place dans l'école d'une commune même si vous vivez dans cette commune. Les écoles gèrent donc des listes d'attente. Nous vous encourageons à contacter à l'avance toutes les écoles de la région où vous résiderez et à les appeler pour discuter de leur processus d'inscription.*

## **Écoles anglophones**

Il est important, lorsque vous recherchez des écoles, de consulter l'équipe de gestion de l'éducation des enfants pour obtenir de l'aide et des conseils. Vous trouverez ci-dessous une liste d'écoles réputées dans la région de Bruxelles.

### ***The International School of Brussels***

Admissions Office ISB  
Kattenberg 19  
1170 Bruxelles  
Belgique  
Tél. : +32 (0)2 661 4225  
Courriel : [admissions@isb.be](mailto:admissions@isb.be)  
[www.isb.be](http://www.isb.be)

***The British School of Brussels***

Leuvensesteenweg 19  
1980 Tervuren  
Belgique  
Tél. : +32 (0)2 766 0430  
Courriel : [admissions@britishschool.be](mailto:admissions@britishschool.be)  
<https://www.britishschool.be/fr/>

\*(Un programme bilingue français/anglais 50/50 y est offert, voir les admissions pour l'éligibilité)

\*\*approuvé jusqu'à la 8e année selon le programme d'études

***Montgomery International School (Uniquement en anglais)***

Rue du Duc 133  
1200 Bruxelles  
Belgique  
Tel: +32 (0) 2 733 63 23  
<https://www.ecole-montgomery.be/>

**Écoles francophones**

**Lycee Jean Monet**

Avenue du Lycee Français 9  
1180 Bruxelles  
Belgique  
Tel. +32 (0) 2 374 58 78  
Courriel <http://www.lyceefrancais-jmonnet.be/contact>  
Ou :  
[corinne.dethibault@lyceefrancais.be](mailto:corinne.dethibault@lyceefrancais.be)

<http://www.lyceefrancais-jmonnet.be/>

### **Crèches (Pouponnières)/ Garderies**

La plupart des crèches prennent soin des enfants de 0 à 3 ans. Une liste des crèches peut être trouvée dans les établissements suivants :

- Maison Communale (votre commune [salle municipale], a une liste en ligne des crèches/garderies à la petite enfance)
- Office de la Naissance et de l'Enfance (plusieurs emplacements, faites une recherche Internet pour trouver les coordonnées de l'établissement le plus près de chez vous).

La garnison de l'armée américaine offre un service de garde d'enfants avec des heures flexibles, auquel les Canadiens ont aussi accès. Appelez au 02/717 96 51.

*\* La majorité des écoles belges offrent des programmes avant et après l'école (services de garde ou activités parascolaires).*

### **Le programme de remboursement des frais de tutorat d'Appuyons nos troupes**

[Le programme de remboursement de tutorat d'Appuyons nos troupes](#) vise à fournir une aide financière aux familles des FAC afin de faciliter l'adaptation aux programmes éducatifs au cours de la première, deuxième et/ou troisième année d'affectation dans une nouvelle communauté pour les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, des difficultés physiques ou une maladie. Les enfants avec un plan d'enseignement individualisé (PEI) et pour ceux dont la situation nécessite un soutien scolaire recommandé par leur établissement scolaire sont également admissibles. Le programme appuie les enfants à charge des familles des FAC, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Les familles qui souhaitent s'entretenir avec quelqu'un au sujet du programme peuvent envoyer un courriel à l'adresse suivante : [appuyonsnostroupes@sbfmc.com](mailto:appuyonsnostroupes@sbfmc.com).

## Chapitre 9 – Emploi des conjoints

### **Emploi et formation**

Il existe des possibilités d'emploi à Bruxelles, mais elles sont limitées et dépendent du statut de l'affectation du membre. Il est préférable de ne pas présumer que le conjoint pourra occuper un emploi à l'étranger. Des ateliers de préparation à l'emploi et des services d'accompagnement au développement de carrières vous sont offerts afin de vous préparer à vos futures opportunités professionnelles au Canada. Pour les jeunes, nous proposons des programmes de préparation à l'emploi des jeunes et des informations sur les bourses auxquelles ils peuvent accéder.

Contactez notre coordonnatrice des programmes Emploi, Éducation et Formation pour plus d'informations, à l'adresse suivante :

[MFSE.EmploymentEducationTraining@cfmws.com](mailto:MFSE.EmploymentEducationTraining@cfmws.com).

### **Certificat de sécurité**

Si une personne à charge souhaite travailler pour la délégation canadienne ou la mission canadienne à Bruxelles, il est recommandé d'entamer le processus d'habilitation de sécurité avec votre unité actuelle avant l'affectation à Bruxelles.

Une fois en poste, les habilitations de sécurité ne peuvent être obtenues que si l'on postule activement à un poste au sein de la mission.

### **Permis de travail**

Si vous déménagez en Belgique avec un passeport diplomatique rouge ou un passeport spécial vert, vous serez **peut-être** admissible pour recevoir un permis de travail. Cela dépend de plusieurs facteurs. Plus d'informations sur les permis de travail sont disponibles à l'adresse suivante: <http://werk-economie-emploi.brussels/fr/permis-de-travail>.

## **SFM(E) et PSP**

Les SFM(E), que ce soit localement à Bruxelles ou plus largement en Europe, peuvent, à l'occasion, offrir des opportunités d'emploi pour les conjoint(e)s. Tous les postes seront affichés ici: <https://sbmfc.ca/a-propos/carrieres>.

## **Bureau régional du personnel civil (BRPC)**

Certains postes locaux sont disponibles auprès du BRPC. Pour plus d'informations et pour postuler à leur banque de candidatures (l'inventaire du BRPC), consultez : [https://sbmfc.ca/europe/occasions-d-emploi-civil-en-europe/bureau-regional-du-personnel-civil-\(brpc\)](https://sbmfc.ca/europe/occasions-d-emploi-civil-en-europe/bureau-regional-du-personnel-civil-(brpc)).

## **Bénévolat**

Il existe de nombreuses opportunités pour s'impliquer dans la vie bruxelloise, ainsi que de nombreuses possibilités de travail bénévole, notamment au sein du club de l'OTAN : *NATO International Club*. Si vous disposez de compétences spécifiques que vous souhaiteriez mettre à profit, éventuellement en tant que bénévole, nous vous invitons à informer les SFM(E)-Bruxelles de vos aptitudes.

Il existe également des possibilités de bénévolat dans le cadre du bazar caritatif annuel de l'OTAN. Ce bazar est généralement organisé à l'automne au siège de l'OTAN. Chaque pays tient un kiosque où sont proposés divers produits typiques de leur région, dans le but de récolter des fonds au profit de différentes œuvres de charité.

## **Formation à la langue du pays d'accueil**

La coordonnatrice des programmes Emploi, Éducation et Formation peut vous aider à identifier les options de formation en langue seconde qui s'offrent à vous.

Envoyez un courriel à [mfse.employmenteducationtraining@cfmws.com](mailto:mfse.employmenteducationtraining@cfmws.com) pour plus de détails.

### **Programme de préparation à l'emploi pour jeunes**

L'objectif du programme de préparation à l'emploi des jeunes (PEJ) est de fournir une formation et un emploi en milieu de travail aux jeunes des membres des Forces canadiennes et du personnel de soutien des Forces canadiennes affecté en Europe. Pour plus d'information, veuillez visiter le site Web du Programme de services aux familles des militaires : <https://sbmfc.ca/europe/programme-de-preparation-a-emploi-des-jeunesse>. Pour toutes questions, envoyez un courriel à : [mfse.employmenteducationtraining@cfmws.com](mailto:mfse.employmenteducationtraining@cfmws.com).

## **Chapitre 10 — Animaux de compagnie**

### **Transport et frais**

Chaque compagnie aérienne a sa propre politique en matière de transport d'animaux. Les options d'expédition de votre animal de compagnie sont en cabine, dans la soute à bagages ou dans le cargo comme cargaison. Les options qui s'offrent à vous seront décrites dans la politique relative aux animaux de compagnie de la compagnie aérienne. De plus, de nombreuses compagnies aériennes n'envoient pas d'animaux pendant les mois d'été, et les compagnies aériennes qui expédieront des animaux pendant les mois d'été ont une capacité limitée. Il est recommandé de contacter les compagnies aériennes potentielles concernant leur politique et leurs espaces spécifiques pour les animaux de compagnie, dès que vous connaissez vos dates de vol potentielles.

Dans le cas où aucune compagnie aérienne ne décolle de votre aéroport local, vous devrez peut-être vous rendre à un aéroport au départ d'une ville voisine. Par

exemple : Air France dessert l'aéroport de Montréal (YUL) mais ne dessert pas l'aéroport d'Ottawa (YOW). Consultez la politique de déplacement pour plus d'informations.

Lors du transport de petits animaux de compagnie comme bagage à main, la compagnie chargera un frais standard. Le transport de plus gros animaux, dans la soute à bagages ou le cargo, peut s'avérer être une entreprise un peu plus coûteuse, car les frais de transport seront fixés en fonction du poids et du volume. Sachez que des frais de manutention peuvent s'ajouter, selon la compagnie aérienne choisie, et aussi possiblement des frais de douanes.

Si vous transportez un animal de compagnie plus gros comme cargaison, dans une cage, votre animal de compagnie arrivera du côté cargo de l'aéroport de Zaventem (Bruxelles), où vous devrez le récupérer en personne.

## **Documentation**

Lorsque vous déplacez votre animal de compagnie à l'étranger, vous devez avoir un certificat de santé ou un certificat vétérinaire émis par le Canada, qui accompagne l'animal en transit jusqu'à sa destination finale. [Le site Internet de l'Agence canadienne d'inspection des aliments \(ACIA\)](#) contient les formulaires nécessaires et les instructions requises les accompagnant.

Les vaccinations et les examens médicaux doivent respecter un horaire strict lorsqu'il s'agit de transporter votre animal de compagnie à l'étranger. Pour connaître les exigences et les agendas exacts concernant l'importation de votre animal en Belgique, consultez le site web de [l'ACIA](#) pour obtenir la documentation et les informations nécessaires.

\* Assurez-vous de commencer ce processus de recherche au plus tôt, car l'installation d'une micropuce si l'animal ne l'a pas déjà, la mise à jour des vaccins ainsi que la collecte de toute la documentation nécessaire peuvent prendre du temps à obtenir et l'agenda de vaccination / validité du certificat est assez strict.

## Quarantaine

La Belgique n'applique pas de période de quarantaine pour les chiens ou chats amenés au pays à partir du Canada. Cependant, ils exigent des preuves d'un vaccin contre la rage et un carnet de vaccinations à jour. Il est important de savoir que le Royaume-Uni a une réglementation stricte concernant le transport des animaux de compagnie, même si la destination finale est à l'extérieur du pays.

**Voyager à travers le Royaume-Uni pourrait entraîner la mise en quarantaine de votre animal**, bien que votre destination finale soit la Belgique.

## Enregistrement

En Belgique, tous les chats et les chiens **doivent** être équipés d'une puce électronique. De plus, tous les chiens doivent être enregistrés auprès de l'Association belge d'identification et d'enregistrement canin « DogID », qui permet aux chiens disparus d'être réunis avec leur propriétaire. Cette démarche sera effectuée par votre vétérinaire une fois que vous aurez reçu votre carte d'identité belge et votre Numéro d'Identification à la Sécurité Sociale (NISS). Plus d'informations peuvent être trouvées sur le site Web suivant :

<https://www.dogid.be/fr>.

## Voyager avec votre animal de compagnie

Une fois arrivé en Belgique, votre nouveau vétérinaire pourra vous aider à établir un passeport européen pour votre animal de compagnie, incluant les informations nécessaires sur ses vaccinations. Ce passeport sera requis pour voyager avec votre animal et pour votre retour au Canada. Pour plus d'informations, consultez le site :

[https://europa.eu/youreurope/citizens/travel/carry/pets-and-other-animals/index\\_en.htm](https://europa.eu/youreurope/citizens/travel/carry/pets-and-other-animals/index_en.htm).

## **Hébergement pour animaux de compagnie**

En règle générale, les hôtels en Europe sont plus accueillants envers les animaux de compagnie que ceux en Amérique du Nord, et il est relativement facile de trouver des Airbnb qui les acceptent également. Contactez les SFM(E) pour obtenir une liste de gardien(ne)s d'animaux de compagnie (*petsitters*) locaux et consultez la liste des ressources communautaires pour d'autres gardien(ne)s et chenils : <https://sbmfc.ca/europe/emplacements/belgique/bruxelles>.

## **Vétérinaires**

Comme la plupart des médecins de famille, vous constaterez que les vétérinaires travaillent souvent dans un bureau à leur domicile, et une recherche Google pour les vétérinaires dans votre quartier vous proposera probablement diverses options. Les frais de vétérinaire sont moins chers en Belgique qu'au Canada, mais il est courant que vous soyez envoyé à la pharmacie pour toute prescription requise. Consultez la liste des ressources communautaires pour connaître les vétérinaires recommandés dans votre région.

**Vétérinariens sur appel** : Si votre animal tombe malade et que votre vétérinaire n'est pas disponible, vous pouvez appeler le +32 26 44 24 24 pour les urgences.

## **Chapitre 11 – Services bancaires**

### **Services bancaires en Belgique**

Il y a plusieurs succursales bancaires à travers Bruxelles, assurez-vous de choisir la succursale qui vous convient le plus à vous et votre famille (ING, BNP, KBC, Belfius). Vous aurez besoin de faire un rendez-vous bancaire lors de votre VRD pour organiser le dépôt de garantie de votre contrat de location. Puisque vous

avez besoin d'une adresse pour ouvrir un compte, il est recommandé de planifier un rendez-vous bancaire à la fin de votre voyage de recherche de domicile. Il est conseillé d'utiliser l'adresse postale de la délégation canadienne à l'OTAN ou celle des SFM(E)-Bruxelles. Une fois de retour à Bruxelles, lors de votre emménagement, vous pourrez passer chercher votre carte bancaire.

Lorsque vous visitez votre succursale bancaire pour l'ouverture d'un compte bancaire, vous pouvez aussi demander une carte de crédit. Une chose à noter, cependant, est que les banques vont automatiquement retirer l'argent de votre compte de débit une fois par mois pour payer votre facture.

## **Chapitre 12 - Médical et dentaire**

### **Installations médicaux**

À Bruxelles, le niveau des soins est élevé, et les membres ainsi que leurs familles bénéficient de plusieurs options. L'équipe médicale canadienne (médecin, dentiste, optométriste) est basée au SHAPE, mais elle fournit des services périodiques à la clinique de santé américaine de l'OTAN à Bruxelles selon un horaire établi.

Il existe plusieurs options disponibles pour les besoins médicaux, dentaires et optométries dans l'économie. Vous devrez payer le montant des consultations et des soins reçus et vous pourrez alors faire la demande de remboursement conformément aux directives du MSH. Nous avons inclus ci-dessous des lignes directrices pour le traitement de votre demande lorsque vous êtes à l'étranger.

Tous les patients nécessitant une hospitalisation seront référés vers des services de santé belges.

### ***US NATO Health Clinic (Clinique de santé américaine de l'OTAN)***

John F. Kennedylaan 12  
1933 Sterrebeek  
Tél. : +32 (0)2 686 1515

**\*Notez que les membres doivent s’inscrire et fournir les informations nécessaires sur leur assurance médicale lors de leur première visite à la clinique. Cette inscription doit être mise à jour annuellement.**

***SHAPE Health Facility (L’installation de soins de santé du SHAPE)***

Édifice 401

Avenue de Berlin

7010 Mons, Belgique

Tél. : +32 (0)6 544 5959

**Urgences**

- En dehors des heures d’ouverture des cliniques, il est recommandé de contacter un médecin local. Si vous n'en connaissez pas, vous pouvez appeler le service « Médecin de Garde » au 1733. Un médecin pourra se rendre à votre domicile à tout moment de la journée pour un tarif d'environ 50 €. Pour plus d’informations, visitez le site Web suivant : <https://www.health.belgium.be/fr/sante/organisation-des-soins-de-sante/aide-medicale-urgente/services-de-garde>
- **SOS Médecins Bruxelles** — 24/7, 365 jours/année, un docteur peut venir à votre domicile : [www.sosmedecins.be](http://www.sosmedecins.be)
- Si l’urgence nécessite une intervention immédiate, rendez-vous à l’hôpital le plus proche.
- Si l’urgence nécessite un traitement immédiat sur place, composez le **112**, l’équivalent belge du 911.

**Frais médicaux familiaux**

- Des avances de fonds peuvent être émises pour payer les frais de soins de santé ou dentaires remboursés en vertu du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) ou des régimes médicaux provinciaux antérieurs. Pour plus d'informations, demandez à votre salle des rapports.
- Les membres de la famille qui restent au Canada doivent conserver l'assurance-maladie provinciale. Pour plus d'informations, demandez à votre salle des rapports.

## Prescriptions

Il est recommandé que vous et votre famille apportiez au moins trois mois de médicaments prescrits, de sorte que vous ayez le temps de vous installer sans craindre de manquer de médicaments. Veuillez noter que certains médicaments en vente libre au Canada nécessitent une ordonnance en Belgique.

Lorsque vous recevez une prescription d'un médecin belge, vous pouvez utiliser l'une des pharmacies locales pour la remplir. Il est aussi parfois possible que le médecin canadien réécrive la prescription de sorte qu'elle puisse être obtenue auprès de la clinique de santé américaine de l'OTAN.

**Les pharmacies :** Les pharmacies belges sont facilement reconnaissables grâce aux croix vertes affichées à l'extérieur des établissements. La fin de semaine, les jours fériés et en dehors des heures de bureau, une pharmacie de garde est toujours disponible pour répondre aux besoins urgents. Ces pharmacies sont connues sous le nom de *Pharmacie de Garde* et leurs coordonnées peuvent être trouvées sur le site Web suivant : [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be)

Tél. : +32 (0)9 039 90 00

## Informations utiles

Informations sur les ressources médicales et contacts d'urgence :

<https://sbmfc.ca/CFMWS/media/OutcanEurope/Documents/Belgium/Medical-Contact-Info-FR.pdf>

Formulaire d'inscription à la clinique *US NATO Health Clinic* :

[https://sbmfc.ca/CFMWS/media/OutcanEurope/Documents/Belgium/US-Civilian,-FOREIGN-SERVICE,-NATO,-Partner-Nations-VersionSep2023-\(2\).pdf](https://sbmfc.ca/CFMWS/media/OutcanEurope/Documents/Belgium/US-Civilian,-FOREIGN-SERVICE,-NATO,-Partner-Nations-VersionSep2023-(2).pdf)

\*Veuillez noter : ce formulaire est uniquement disponible en anglais, car la clinique *US Medical Clinic* offre ses services exclusivement en anglais. Par conséquent, les autres langues ne sont pas disponibles. Cependant, des services médicaux dans d'autres langues peuvent être accessibles au sein de la communauté.

Comment présenter une demande de règlement à Canada-Vie :

<https://sbmfc.ca/CFMWS/media/OutcanEurope/Documents/Belgium/MSHCanada-Life-Submission-FR.pdf>

## Chapitre 13 – Service postal

### **Bpost au QG de l'OTAN**

Le bureau de poste belge (bpost) situé dans l'édifice du QG de l'OTAN, est ouvert les jours de semaine de 9 h à 17 h. Vous pouvez envoyer votre courrier au Canada et en recevoir du Canada par bpost, bien que cela puisse vous coûter cher après divers frais de livraison et taxes. Des frais de douane peuvent être encourus pour le courrier international.

## Services postaux militaires

### Postes Canada

Vous pouvez envoyer et recevoir du courrier à travers Postes Canada en utilisant la boîte postale de Belleville. Le commis de poste du SHAPE vient à la salle de courrier militaire de la délégation canadienne aux deux semaines (le mardi) de 11h30 à 13h00. Votre courrier peut être redirigé de votre ancienne résidence à l'adresse ci-dessous. **Un numéro de boîte aux lettres personnelle vous sera attribué pendant votre VRD.**

Les Canadiens expédient leurs colis par l'intermédiaire du CFPO 5053 en utilisant l'outil *ship-in-a-click* accompagné d'une déclaration en douane (disponible dans la zone d'emballage). De plus amples informations sur *ship-in-a-click* et nos services vous seront fournies lors des procédures administratives d'arrivée (in-clearance).

# de boîte à lettres

Votre nom

Personnel de l'OTAN à Bruxelles

CP 5053, Stn Forces

Belleville, ON

K8N 5W6

### Livraisons par services de courrier nécessitant une adresse municipale

Si vous avez une livraison en provenance du Canada effectuée par un service de courrier nécessitant une adresse municipale et non une case postale, l'adresse suivante de l'unité du service postal des FC à la Base des Forces armées canadienne de Trenton peut être fournie à l'expéditeur :

# de boîte à lettres

Votre nom

Personnel de l'OTAN à Bruxelles

CP 5048, Stn Forces

Édifice de l'USPFC 348, 15 Westwin

BFC Trenton

Astra, ON

KOK 3W0

Tél. : 1-613-965-2237

L'unité du service postal des Forces canadiennes de Trenton réceptionnera le colis et le redirigera vers le CFPO pour Bruxelles. Si vous êtes en mesure de le faire, veuillez préciser que la livraison doit être effectuée pendant les heures normales de travail.

\*Veuillez consulter les instructions pour les envois à l'étranger via le lien suivant :

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/contactez-nous/ecrivez-militaires/instructions-envoyer-courrier-outremer.html>

## Chapitre 14 – Documents importants avant de déménager

Les documents tels que dossiers scolaires, médicaux et dentaires peuvent être nécessaires lors de votre séjour. Voici une liste de documents importants que vous devriez apporter :

- Passeports, visas, cartes d'identité militaires
- Ordres de voyage
- Permis de conduire & ; permis de conduire international
- Cartes de santé
- Certificats de naissance complets
- Certificats de mariage
- Procuration
- Documents relatifs à la garde des enfants
- Carnets de vaccination et d'immunisation des enfants
- Bulletins scolaires des 2-3 dernières années
- Adaptateurs/convertisseurs d'alimentation
- Téléphones, tablettes, ordinateurs portables, chargeurs
- Médicaments (ordonnances)

- Argent liquide supplémentaire dans une nouvelle devise (en cas de problèmes avec les cartes de crédit)
- Revenus fiscaux aux fins de l'impôt sur le revenu (ainsi que vos déclarations précédentes).
- Reçus (ou formulaire Y38 Douanes Canada) pour les articles dispendieux fabriqués à l'étranger (ex. appareils-photo) pour éviter des coûts d'importation lors de votre retour au Canada.
- Un inventaire détaillé des articles de maison. Plus votre liste sera détaillée, plus il sera facile de traiter toute réclamation éventuelle auprès des assurances.\* (Il est conseillé de prendre des photos, surtout pour les articles coûteux)
- Ruban à mesurer
- La largeur de votre véhicule au point le plus large, rétroviseurs repliés (la largeur de l'entrée du garage peut poser problème). Faites attention à cette mesure, car les rues et les places de stationnement en Europe sont plus étroites qu'au Canada).

\*L'établissement de votre inventaire est absolument nécessaire, car celui que font les déménageurs n'est pas assez détaillé et ne fournit pas la valeur de vos articles. Vous devez avoir ces valeurs au cas où quelque chose soit endommagé ou volé, ainsi que pour les douanes.

L'inventaire doit être complet, mais n'a pas besoin d'être trop détaillé. Par exemple vous n'avez pas besoin d'énumérer chaque vêtement ou chaque article de vaisselle. Vous pouvez regrouper les éléments (comme six paires de jeans : \$\$, cinq paires de chaussures : \$\$, 12 assiettes : \$\$, etc.).

De plus, tout ce qui vaut au-dessus de 500 \$ — 1000 \$ doit être inscrit individuellement (incluant les vêtements comme les manteaux, les bottes, les sacs, etc.)

## Chapitre 15 – Explorer Bruxelles

**Bienvenue à Bruxelles!** Votre conteneur maritime peut prendre jusqu'à six semaines pour arriver, ce qui constitue une excellente occasion de découvrir votre nouvelle ville. Voici quelques sites web qui vous informeront sur les événements qui se déroulent à Bruxelles.

**Visit.brussels :** <https://visit.brussels/fr>

**La Ville / De Stad :** <https://www.bruxelles.be/tourisme>

**Trip Advisor :** <https://fr.tripadvisor.ca/Attractions-g188644-Activities-Brussels.html>

**Bruxelles avec des enfants :** <https://be.brussels/fr/loisirs-evenements-sports/bruxelles-pour-tous/bruxelles-avec-des-enfants>

## Chapitre 16 - Récréation et loisirs

### **Installations de l'OTAN**

**NATO Staff Centre** (centre du personnel) : Tous les membres du personnel civil et militaire de l'OTAN, ainsi que les personnes à leur charge peuvent s'affilier au centre *NATO Staff Centre*.

Le centre du personnel abrite un bar, un restaurant à prix raisonnable avec une aire de jeux pour les enfants près du restaurant, et une garderie appelée « Colonies ». La réception du centre du personnel peut fournir toutes les informations nécessaires. Vous pouvez les contacter par téléphone : +32 (0)2 707 4604 ou par courriel : [info@hq.nato.int](mailto:info@hq.nato.int)

L'adhésion au centre sportif de l'OTAN (*NATO Sport Centre*) est soumise à une cotisation annuelle qui n'est pas remboursable. Des photos sont nécessaires pour la création des cartes d'identité des personnes souhaitant accéder aux installations. Les installations comprennent une piscine, une salle de sport, des courts de squash, une salle de gymnastique, des courts de tennis et des terrains de football. Des cours de natation sont proposés aux enfants ; consultez le site : [www.nato-marlins.com](http://www.nato-marlins.com).

## **Installations américaines**

Les autorités militaires américaines autorisent le personnel du MDN/des FAC en poste à Bruxelles à accéder à certaines de leurs installations en Belgique. Il s'agit d'un privilège et, à ce titre, nous vous demandons de ne pas en abuser et de respecter les conditions fixées par les installations américaines.

**Chièvres** : La base aérienne de Chièvres dispose d'un *U.S. Forces Exchange* et d'un *Commissary*, ainsi que d'un magasin de détail, d'une boutique de spiritueux, d'une banque et d'autres commerces.

### **USAG Chièvres**

Chaussée de Mons  
7940 Brugelette  
Belgique

## **L'association sportive *Brussels Sports Association***

La *Brussels Sports Association* est un groupe à but non lucratif organisé par des parents et des adultes intéressés. Cette association propose du soccer, du basketball et du baseball aux enfants de 4 à 13 ans, quel que soit leur niveau de compétence ou de maîtrise de l'anglais. Ils sont toujours à la recherche d'entraîneurs, d'arbitres, de juges de touche et d'autres bénévoles. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante :

*Brussels Sports Association*

Ave Napoléon 16

1180 Uccle

Belgique

Tél. : +32 (0)2 375 2722

<http://www.bsasports.org>

## **Chapitre 17 — Sécurité personnelle**

## **Absences et cambriolages**

Lorsque vous quittez votre maison pour une durée quelconque (quelques jours ou quelques semaines), assurez-vous que toutes les portes et fenêtres sont verrouillées (en particulier les portes fenêtres) et que, si vous en avez, vos volets sont fermés. Vous devriez également informer votre propriétaire lorsque vous serez absent, au cas où quelque chose se produirait.

## **Vol de voiture**

Ne laissez jamais votre voiture déverrouillée, même dans votre propre allée. La police conseille également de ne pas laisser d'objets de valeur ou de colis visibles dans un véhicule stationné. Ne conduisez pas avec des sacs à main ou des portefeuilles sur le siège passager ou arrière. Ces articles doivent être placés sur le sol ou dans la valise.

## **Vol à la tire - *Pickpocketing***

Lorsque vous êtes en public, gardez à l'esprit qu'il peut y avoir des voleurs à la tire (*pickpockets*). Les zones très fréquentées telles que les transports publics et les marchés sont des cibles faciles. Gardez tous les sacs fermés lorsque vous êtes en public et ne transportez pas d'objets de valeur dans les poches de votre manteau.

## **Police**

Appelez le numéro de police **101** en cas de cambriolage ou d'une autre situation d'urgence liée au crime.

## **Incendie**

En cas d'incendie, appelez le **100** ou le **112**. Si la nature de la situation d'urgence vous rend incapable d'articuler votre position, laissez le téléphone décroché afin qu'ils trouvent votre emplacement et envoient les services d'urgence.

### **Cartes d'identité belges**

Chaque membre d'une famille âgé de plus de 12 ans doit avoir une pièce d'identité avec lui en tout temps. Les membres travaillant pour la délégation canadienne et leurs familles obtiendront leurs cartes d'identité belges par l'intermédiaire de la section administrative de la délégation ou de l'ambassade. Le personnel de l'état-major militaire international (IMS) et leurs familles obtiendront leurs cartes par l'intermédiaire du bureau de privilège et immunité (P&I). Une fois émises, tous les membres du personnel doivent avoir leur carte d'identité belge avec eux et l'utiliser avec leur passeport lorsqu'ils voyagent, en particulier lorsqu'ils retournent en Belgique.

### **Cartes d'identité de l'OTAN**

Ceux qui travaillent au QG de l'OTAN recevront une carte d'identité standard de l'OTAN. Un laissez-passer de voiture sera également émis pour ceux qui en ont besoin. Le laissez-passer est utilisé pour que vous et/ou votre voiture puissiez entrer au QG, où vous devez porter votre carte d'identité de façon visible en tout temps.

Votre conjoint recevra une carte d'identité familiale, qui lui permettra, avec sa voiture, de passer par la porte principale. Mais celle-ci limitera son accès à des zones non sécurisées (telles que cafétéria/banque/centre commercial/centre du personnel). Dans la zone de sécurité, les conjoints devront être inscrits à l'accueil et escortés, car le QG de l'OTAN dispose d'un système d'accès/sécurité utilisant des cartes et des lecteurs spécialement programmés pour ouvrir certaines portes sécurisées du bâtiment.

Le personnel des FAC et les membres de leurs familles, en vertu du SOFA, recevront une carte d'identité du SHAPE en présentant une demande à son bureau de privilèges et immunités.

## **Chapitre 18 — Divers**

### **Les pourboires en Belgique**

En Belgique, il n'est pas courant d'ajouter un montant de pourboire au prix d'un objet ou d'un service. Cependant, il est d'usage d'arrondir à l'euro le plus proche. Et si le service est exceptionnel et que vous souhaitez laisser un pourboire, il est recommandé de ne pas dépasser 10 %.

### **Conservez vos reçus**

Vous aurez besoin de vos reçus d'achats majeurs pour les douanes à votre retour au Canada, lorsque vous revenez de voyage de d'autres pays et pour vos assurances. Commencez un dossier de reçus dès votre arrivée en Belgique pour un retour plus facile au Canada.

### **Déclaration de revenus**

Le formulaire d'impôt sur le revenu utilisé par le personnel des FAC HORSCAN est différent du formulaire habituel. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de l'Agence des douanes et de Revenu Canada et des ressources supplémentaires :

[www.cra-arc.gc.ca](http://www.cra-arc.gc.ca)

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/impot-international-non-residents/particuliers-depart-canada-entree-canada-non-residents/employes-gouvernement-a-etranger.html>

<https://sbmfc.ca/europe/ressources/declarer-ses-impots-etant-horscan>

<https://cfmws.ca/CFMWS/media/OutcanEurope/Documents/Resourses/Taxes-OUTCAN-2025-FR.pdf>

Les informations et les conseils fournis proviennent directement de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et de la Financière SISIP pour vous aider avec vos

questions relatives aux impôts sur le revenu en HORSCAN. De nombreuses réponses aux questions les plus courantes/générales devraient être abordées dans ces ressources. Pour plus de détails, visitez le [site Web](#) de l'ARC.

Nous souhaitons rappeler que nous ne sommes pas experts en fiscalité. Comme les déclarations fiscales sont uniques à chaque individu, nous vous recommandons fortement de contacter directement l'ARC au 1-800-959-8281 (Canada et États-Unis) et au 1-613-940-8496 (\* en dehors du Canada et des États-Unis) pour toute question spécifique concernant votre situation personnelle. \* Veuillez noter que l'ARC n'accepte que les appels à frais virés effectués par l'intermédiaire d'un opérateur téléphonique. Après que votre appel a été accepté par une réponse automatisée, vous pouvez entendre un bip et constater un délai de connexion normal.

### **Achats libres d'impôt (Belgique et Union européenne)**

Tout personnel sous la couverture du SOFA peut faire ses achats libres d'impôt au GB Shopping Center de SHAPE. Tout le personnel est admissible aux remises de TVA sur certains achats conformément aux exigences fixées par le gouvernement belge. Des privilèges et conditions similaires peuvent s'appliquer dans d'autres pays de l'UE. Les détails du remboursement de la TVA seront fournis par la section administrative ou le bureau de privilèges et immunités pour les membres de l'État-major militaire international.

## Annex A – Adresses utiles

### **OTAN**

Avenue Leopold III,  
1110 Bruxelles, Belgium

### **L`Ambassade du Canada**

Avenue des Arts 58,  
1000 Bruxelles, Belgium

### **British School Brussels (BSB)**

Pater Dupierreuxlaan 1  
3080, Tervuren, Belgium

### **International School of Brussels (ISB)**

Kattenberg 19  
1170, Watermael-Boitsfort, Belgium

### **United States Army Garrison (USAG) (garderie et installations sportives)**

Eurolaan 54  
1932, St Stevens, Belgium

### **United States Army Garrison (USAG) (services médicaux et dentaires)**

JF Keenedylaan 12  
1933 Sterrebeek, Belgium

### **United States Army Garrison (USAG) - Chievres - PX et Commissary américain**

Chaussee de Mons  
7940 Brugelette, Belgium

\*Notez que vous devez emprunter la rue du Septième Wing, pour accéder à la base.

**Brussels Airport - Zaventem**

Leopoldlaan, 1930 Zaventem

## **Annexe B - Communes**

### **1. Woluwe-Saint-Pierre (Code postal 1150)**

Cette commune est assez grande (<http://goo.gl/maps/YPrrr>) elle commence près du cercle de Montgomery, comprend le Quartier Chant d'Oiseau (au nord de Tervuren) et se rend jusqu'à Stockel (une zone plus suburbaine). C'est l'un des quartiers les plus verts de Bruxelles avec le magnifique Parc de la Woluwe. C'est un quartier résidentiel haut de gamme très efficacement relié au centre de Bruxelles, en voiture ou en transports en commun. C'est souvent l'endroit préféré des personnes employées dans les institutions européennes pour sa proximité au travail et pour le logement abordable. Les résidents de cette commune peuvent obtenir un permis de stationnement pour se stationner dans la rue.

Pour plus d'informations sur cette commune, voir : [www.woluwe1150.be](http://www.woluwe1150.be)

### **2. Woluwe-Saint-Lambert (Code postal 1200)**

Cette commune est un quartier familial (<http://goo.gl/maps/60cRu>) où l'on trouve le très dynamique Centre culturel et de loisirs Wolubis ainsi que quelques parcs agréables (comme le parc Georges Henri). Le grand hôpital universitaire (Clinique universitaire St-Luc) est situé dans cette zone ainsi que le centre commercial moderne Woluwe. Ce quartier est très bien relié au Centre de Bruxelles avec un accès facile aux transports. Voir le site web de la commune :

[www.woluwe1200.be](http://www.woluwe1200.be)

### **3. Etterbeek (Code postal 1040)**

Cette commune est surtout connue pour sa zone près du Parc du Cinquantenaire (<http://goo.gl/maps/WPzSt>). Etterbeek est rempli de rues attrayantes avec des maisons de ville datant du début du 20e siècle. C'est un quartier central, dynamique, plutôt résidentiel, qui abrite de nombreuses institutions européennes et dispose de bonnes infrastructures de transports en commun. Pour plus d'informations sur cette commune, voir : <http://www.etterbeek.be/>

#### **4. Kraainem (Code postal 1950)**

Kraainem est le l'endroit préféré par la communauté de l'OTAN en raison de son accès facile aux installations de l'OTAN, ainsi qu'aux avantages de la vie de banlieue (maisons, jardins, tranquillité, supermarchés et magasins, etc.) (<http://goo.gl/maps/90MMH>). Bien qu'il n'y ait qu'une seule station de métro (Kraainem), le système d'autobus est suffisamment développé pour faciliter la mobilité si vous êtes disposé à marcher un peu plus que dans les autres quartiers. Pour plus d'informations sur cette commune, voir : <http://www.kraainem.be/>

#### **5. Auderghem (Code postal 1160)**

Cette commune consiste en une zone très verte située entre Woluwe-Saint-Pierre et Watermael-Boitsfort (<https://goo.gl/maps/ns4rcBPQDanUWNqF9>). Elle se trouve au bout d'une des lignes de métro (Hermann-Debroux). C'est un quartier résidentiel agréable et calme qui est très populaire auprès des familles dont les enfants fréquentent l'École Internationale de Bruxelles.

Pour plus d'informations sur cette commune, voir : <http://www.auderghem.be/>

## **6. Ixelles (Code postal 1050)**

Cette municipalit  centrale comprend la Porte de Namur et a beaucoup de caract re et de style (<http://goo.gl/maps/fZewB>). C'est un quartier tr s populaire pour de nombreux expatri s. Les zones distinctes sont : la tr s branch e Place du Ch telain (avec sa culture de petits caf s, ses  tangs verdoyants, et l'emplacement de l'abbaye menant au Bois de la Cambre); la Chauss e d'Ixelles (dans laquelle on retrouve le quartier africain Matong ) et la zone autour du cimeti re (avec ses bars et sa vie  tudiante). L'Avenue Louise traverse cette zone avec ses boutiques et restaurants haut de gamme. Les logements y sont de style maison de ville avec ses caract ristiques int ressantes et pour lesquelles le loyer peut  tre plus  lev . En ce qui concerne les transports en commun, il n'y a pas de station de m tro, mais le syst me de tram facilite les d placements. Pour des raisons de s curit  et de confort, nous vous recommandons de ne pas louer un logement dans la r gion de Matong . Bien qu'il soit assez agr able de marcher et faire du magasinage dans ses rues anim es pendant la journ e, les petits d lits y sont fr quents. C'est  galement assez bruyant pendant la journ e.

Pour plus d'informations sur cette commune, voir :

<http://www.elsene.irisnet.be/>

## **7. Tervuren (Code postal 3080)**

Cette commune est située dans la province du Brabant Flamand (<http://goo.gl/maps/sWTCo>) à environ 14 km du centre de Bruxelles. La langue officielle de Tervuren est le néerlandais. Il y existe un mélange de diverses nationalités en raison du grand nombre d'expatriés qui y vivent. La "British School of Brussels" est située dans cette zone. Le Musée royal de l'Afrique centrale aussi (entouré d'un magnifique parc qui vaut vraiment une visite et situé à proximité de la Forêt de Soignes). La "British School of Brussels" se trouve à 10 minutes à pied du terminal de tramway 44 à Tervuren. Celui-ci circule entre Tervuren et Bruxelles (quartier de Montgomery) et se trouve à être le trajet en tram le plus pittoresque de toute la ville. Ce tram connecte avec la ligne de métro 1 à Montgomery (25 minutes en tram). Les bus locaux sont aussi disponibles dans Tervuren mais ne sont pas toujours aussi fréquents que ceux de Bruxelles. Il y a, cependant, un stationnement parc-o-bus au terminal du tram 44.

Voir le site de la commune : [www.tervuren.be](http://www.tervuren.be)

#### **8. Wezembeek-Oppem (Code postal 1970)**

Wezembeek-Oppem est une commune dans la province du Brabant flamand, à environ 10 km à l'est du centre de Bruxelles (<http://goo.gl/maps/9Y8Yq>). De nombreux expatriés vivent dans cette commune. À partir de Wezembeek-Oppem, il existe plusieurs façons de se rendre à Bruxelles en transports en commun - le tram et le bus étant les modes communément utilisés.

Pour plus d'informations sur cette commune, voir : [https://www.wezembeek-oppem.be/index\\_fr.aspx?SGREF=241&CREF=57157](https://www.wezembeek-oppem.be/index_fr.aspx?SGREF=241&CREF=57157)

## 9. Watermael-Boitsfort (Code postal 1170)

Watermael-Boitsfort est une commune verdoyante composée d'une série de carrés ressemblant à des villages (<http://goo.gl/maps/HVllP>). Elle abrite l'école internationale de Bruxelles. On y trouve une majorité confortable de maisons de banlieue, avec beaucoup de maisons des années 1950 ponctuées de villas du 19e siècle. La commune est bien reliée par le transport en commun (trains et tram 94, pas de métro). Pour plus d'informations sur cette commune, voir :

<http://www.watermael-boitsfort.be/>

## 10. Uccle (Code postal 1180)

Uccle est une commune belle et calme avec d'immenses maisons et des immeubles à appartements haut de gamme (<http://goo.gl/maps/3Q7F4>).

Comme quartier populaire auprès des familles expatriées, elle est bien située pour les magasins, le Lycée français et l'École européenne. C'est probablement la commune la plus verte de Bruxelles avec sa forêt de Soignes, ses belles villas entourées de grands jardins et ses arbres le long des rues. L'accès aux transports en commun n'est pas facile. En train, on peut rejoindre l'Ambassade / la Mission en Union européenne (en moins de 15 minutes) et les installations de l'OTAN (en moins de 30 minutes en train suivies de 15 minutes à pieds).

Pour plus d'informations sur cette commune, voir : <http://www.uccle.be/>

## 11. Saint-Gilles (Code postal 1060)

Saint-Gilles est un quartier favori parmi les expatriés qui aiment vivre comme les locaux (<http://goo.gl/maps/sNcGV>). De niveau plus haute gamme, avec ses maisons « art nouveau », le long des rues menant à la Gare du Midi, il regorge de

restaurants originaux et de jolies boutiques et présente une vie nocturne animée. C'est l'un des quartiers les plus dynamiques de Bruxelles. Le cœur de Saint-Gilles se situe dans sa zone centrale autour du Parvis de Saint-Gilles, où se rencontrent artistes, intellectuels et passionnés de toutes sortes. C'est un quartier culturellement très actif.

Vous devez savoir, cependant, que les petits délits sont fréquents autour du Parvis de Saint-Gilles et de la Gare du Midi. Les embouteillages peuvent également être assez intenses dans cette partie de la ville. Pour plus d'informations sur cette commune, voir : <http://www.stgilles.irisnet.be/fr/>

## **12. City of Brussels (Code postal 1000)**

La commune de Bruxelles est située dans le centre de Bruxelles et comprend plusieurs districts (<http://goo.gl/maps/Thzdq>). Pour plus d'informations sur tous ces territoires, veuillez consulter les sites web suivants :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville\\_de\\_Bruxelles](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville_de_Bruxelles) et

<https://www.bruxelles.be/brucity>

Le Pentagone (de par sa forme) est la zone entourant le centre-ville historique. Si vivre dans le feu de l'action vous est irrésistible, cet endroit est fait pour vous. Ces dernières années, ses parties précédemment délabrées sont devenues attrayantes pour les jeunes professionnels, avec des rénovations majeures de celles-ci et des espaces industriels à louer ou à vendre. Les secteurs les plus prisés sont St. Géry, Sainte-Catherine et les environs de la rue Antoine Dansaert menant au canal. Le Sablon et la Louise sont des zones résidentielles luxueuses. Les rues autour du boulevard principal menant à la Gare du Midi/Zuid sont prometteurs,

avec beaucoup de vieilles maisons de ville prêtes à être développées et encore à bon prix. Louer un logement avec une place de stationnement peut être un problème.

Veillez noter que le **Quartier Européen** (station de métro Schuman) est souvent affecté par le trafic et les manifestations occasionnelles à proximité des bâtiments de l'Union Européenne. **Tour & Taxis**, au cœur de Bruxelles, devrait également être évité. Cette zone est encore en développement avec plusieurs nouveaux projets de logement et a un taux plus élevé de petits délits.

Voir le site web de la commune : <https://www.bruxelles.be/brucity>

### **13. Sterrebeek et Zaventem (Code postal 1933)**

Sterrebeek et Zaventem sont communes situées à l'est-nord-est de Bruxelles. (<https://maps.app.goo.gl/Jv1tELhDeRrLv9cs8>). Sa langue officielle est le néerlandais. Elle est située à proximité de l'anneau autour de Bruxelles. Le transport en commun vers Bruxelles passe par le système d'autobus DE LIJN. Veillez noter que ces autobus ne circulent pas aussi fréquemment que les autobus du centre de Bruxelles. L'Hippodrome, un ancien site de courses de chevaux, est maintenant utilisé comme espace d'entraînement au golf. Près du vieil Hippodrome, vous trouverez encore de petits clubs de poney/cheval. Vous trouverez également un club de tennis appelé Het Zeen.

Voir le site web de la commune : <http://www.zaventem.be/>

### **Autres quartiers (non recommandés)**

Comme dans la plupart des villes, Bruxelles a des quartiers que nous ne recommandons pas pour des raisons de sécurité. Ces quartiers ou parties de quartier non recommandés sont :

- **Schaerbeek** (Code postal 1030) Situé à proximité des institutions européennes et du QG de l'OTAN.
- **Molenbeek** (Code postal 1080)
- **Anderlecht** (Code postal 1070)
- **Tour & Taxi** (Code postal 1000)
- **Gare du Midi** (Code postal 1060)
- **Matongé** (Code postal 1050)